



ORGANISATION PANAMÉRICAINE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



44^e CONSEIL DIRECTEUR

55^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., EUA, 22-26 septembre 2003

RÉSOLUTION

CD44.R14

UNE OPS POUR LE 21^e SIÈCLE

LE 44^e CONSEIL DIRECTEUR,

Rappelant qu'en 2002, le Bureau sanitaire panaméricain a approuvé le Plan stratégique du Bureau sanitaire panaméricain pour la période 2003-2007 et a demandé au Bureau de suivre et d'évaluer les progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs du Plan ;

Prenant en compte que durant la présente session, les États Membres se sont montrés satisfaits de la stratégie de gestion soumise par le Directeur pour la réalisation des travaux du Bureau pendant la période 2003-2007 ;

Considérant que le Directeur général de l'OMS, à l'occasion de son exposé devant le 44^e Conseil directeur, avait fait part de ses plans pour la tenue de consultations régionales dans le cadre des préparatifs du 11^e Programme général de travail ;

Rendant hommage au Mexique pour son analyse et la proposition contenue dans le document CD44/6, *Une OPS pour le 21^e siècle* et ayant examiné la question de l'avenir de l'OPS lors du 44^e Conseil directeur,

DÉCIDE :

1. De demander au Comité exécutif :
 - a) d'établir un groupe de travail à composition non limitée comprenant des membres choisis du Comité exécutif; de représentants d'organisations dotées d'expérience en matière de réforme institutionnelle et/ou organisationnelle du système des Nations Unies et du secteur public/privé; et de représentants d'États Membres

- désireux de faire partie de ce groupe, tout en veillant à une répartition géographique équitable entre les sous-régions ;
- b) de charger le groupe de travail pour l'examen de la situation de l'OPS au 21^e siècle de procéder à l'élaboration des critères et du plan de travail avec la contribution des États Membres, et de soumettre son rapport à la 134^e session du Comité exécutif ;
 - c) d'examiner le rapport du groupe de travail et de formuler des recommandations au 45^e Conseil directeur.

(Neuvième réunion, 26 septembre 2003)